

<https://www.aefinfo.fr/depeche/710404>

Antonin Gouze

5 min read

Carte scolaire : les observatoires des dynamiques rurales seront généralisés dans chaque département (N. Belloubet)

"Le gouvernement propose une évolution dans la méthode appliquée pour l'élaboration de la carte scolaire grâce à une instance de dialogue issue du plan France Ruralités : les observatoires des dynamiques rurales", déclare la ministre de l'Éducation nationale au Sénat le 9 avril 2024. Ces observatoires doivent être "généralisés dans tous les départements" mais "ne permettront pas de fixer un moratoire en termes de fermeture de classes", indique Nicole Belloubet. Cette nouvelle méthode doit faire l'objet d'une "contractualisation" avec l'Association des maires de France.



Devant le Sénat, Nicole Belloubet a rappelé son souhait de pérenniser les "territoires éducatifs ruraux" et les "internats excellence ruraux", le 9 avril 2024. Sénat - Sénat

C'est pour demander "plus de visibilité et de souplesse dans la mise en œuvre de la carte scolaire" que le groupe Les Républicains du Sénat a sollicité un débat avec la ministre de l'Éducation nationale, Nicole Belloubet, le 9 avril 2024.

Au cours de ce débat, le sénateur Jacques Gersperrin (LR) a formulé plusieurs demandes, notamment "la pluri-annualité de l'élaboration de la carte scolaire", "la contractualisation de trois ans au moins, construite dans le cadre d'un dialogue entre le ministère, les communes, les syndicats et les intercommunalités", ainsi que "l'articulation entre l'évolution de l'offre scolaire et les politiques de rénovation du bâti scolaire".

Nicole Belloubet a réitéré son engagement de créer une "nouvelle instance" afin "d'améliorer le dialogue avec les collectivités", comme elle l'avait signifié à des représentants de l'AMF lors d'une réunion le 2 avril 2024 ([lire sur AEF info](#)). La ministre compte également s'appuyer sur le plan "France ruralités" initié par Élisabeth Borne ([lire sur AEF info](#)) et Pap Ndiaye ([lire sur AEF info](#)) et lancé en juin 2023, afin de traiter les questions spécifiques à la ruralité dans l'élaboration de la carte scolaire.

La généralisation des "observatoires des dynamiques rurales"

Face aux réclamations des sénateurs concernant les évolutions de la carte scolaire dans leurs circonscriptions, la ministre a d'abord rappelé "son attachement à préserver un réseau éducatif dense et de proximité", et que "les ajustements effectués chaque année par le MENJ sur la carte scolaire ne suivent pas que la démographie : 12 000 postes d'enseignants ont été créés depuis 2017 dans le premier degré, malgré la perte de 400 000 élèves". Et de rappeler que le "taux d'encadrement dans le premier degré est passé de 5,46 professeurs pour 100 élèves en 2017, contre 6,03 en 2023".

Pour améliorer le dialogue entre les collectivités et l'Éducation nationale, Nicole Belloubet a aussi réitéré sa volonté de "poursuivre l'effort du gouvernement pour faire évoluer la méthode appliquée", qui sera "contractualisée avec l'AMF" ([lire sur AEF info](#)). Cette nouvelle méthodologie s'appuie sur "une instance de dialogue et de concertation créée par le plan France Ruralités en juin 2023, aussi nommée Observatoire des dynamiques rurales. Son déploiement est inégal, et je vais faire de sa généralisation dans chaque département une priorité ", a-t-elle souligné.

Ces instances ont pour objectif de :

- "partager un constat de l'existant et des paramètres à prendre en compte pour l'élaboration de la carte scolaire,
- favoriser la cohérence des politiques publiques en termes d'aménagement du territoire éducatif,
- établir avec les élus une vision prospective d'évolution de la carte scolaire sur trois ans."

En particulier, la ministre a rappelé son souhait que ce nouveau cadre permette de pérenniser plusieurs dispositifs comme les "territoires éducatifs ruraux, qui sont un succès et doivent être généralisés pour mieux prendre en charge les enfants sur le temps scolaire et périscolaire", ainsi que les "internats excellence ruraux, afin d'offrir un meilleur choix d'orientation aux jeunes dans la ruralité" ([lire sur AEF info](#)).

Elle a en revanche souligné que les observatoires des dynamiques rurales "ne permettront pas de fixer un moratoire en termes de fermeture de classes pour les trois années qui viennent".

Par ailleurs, la ministre a insisté sur d'autres chantiers à mener concernant la carte scolaire :

- "retravailler la carte de l'éducation prioritaire - mais pas pour la rentrée 2024 - dans l'idée d'une meilleure mixité scolaire et sociale,
- porter une attention particulière au soutien des R.P.I., afin que les élèves aient le meilleur accompagnement possible,
- traiter le cas de l'évolution de la carte scolaire du secteur privé à Paris, avec le nouveau recteur."

Generated with Reader Mode